

Modalités
« Les Yoohoo débarquent »
Du 14 Novembre au 17 Décembre 2017

Offre valable du 14 Novembre au 17 Décembre 2017 dans les supermarchés à enseigne Carrefour Market, Market & Champion situés en France métropolitaine (Corse comprise)

Pour bénéficier de cette offre :

- **Du 14 Novembre au 17 Décembre 2017 inclus**, vous devez vous rendre dans l'un des Supermarchés Carrefour Market, Market et Champion situés en France métropolitaine et participant à l'opération (cf. liste des magasins sur carrefour.fr)
- Retirer un collecteur à l'accueil de votre magasin, en caisse ou sur le présentoir prévu à cet effet, et
- Effectuer des achats pour un **montant minimum de 20€** (*hors Carburant, Cartes Cadeaux et Services (Billetterie, Vacances, Assurances, téléphonie, parapharmacie, bijouterie)*).

Par tranche de 20 € d'achats, une vignette « Yoohoo » vous sera remise par l'hôte ou l'hôtesse de caisse, soit :

- Moins de 20 € d'achats : 0 vignette Yoohoo
- de 20 € à 39,99 € d'achats : 1 vignette Yoohoo
- de 40 € à 59,99 € d'achats : 2 vignettes Yoohoo
- de 60 € à 79,99 € d'achats : 3 vignettes Yoohoo
- etc.

ATTENTION : 2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent pas se cumuler entre eux (*exemples : un client dépense 10 € le matin et 12 € l'après midi : aucune vignette ne lui sera remise ; un client dépense 25 € le lundi et 15 € le mardi : une seule vignette lui sera remise*).

Les vignettes doivent ensuite être collées dans le collecteur.

Le collecteur peut-être ensuite échangé contre une peluche gratuite si les 20 cases sont complétées par une vignette (soit 20 vignettes)

Le participant peut également obtenir une peluche avec une remise immédiate de 70% si le collecteur est complété de 10 vignettes. Pour bénéficier jusqu'à 70% de remise sur le produit, vous devez vous rendre en caisse et remettre à l'assistante de caisse le collecteur sur lequel 10 vignettes auront été préalablement collées.

Dans tous les cas, tout collecteur incomplet, altéré, modifié, photocopié ou endommagé ou contenant d'autres vignettes que celles utilisées pour l'opération se verra refusé par le magasin.

Les pris sans remise ainsi que les prix remisés sont précisés sur le collecteur.

Procédure Service Après Vente :

- Dans le cas d'un produit faisant l'objet d'un défaut de fabrication, nous échangerons votre produit ;
- Nous rappelons que toute mauvaise utilisation du produit ne peut faire l'objet d'un échange ;
- Dans le cas d'une peluche faisant l'objet d'un défaut de fabrication mais qui ne serait plus disponible, nous vous remboursons votre article (merci de bien vouloir vous munir de votre ticket de caisse).
- Si vous demandez le remboursement d'un produit acheté avec un prix remisé, les vignettes nécessaires à cet achat vous seront restituées (prix remboursé = prix payé).